



Avec le recul de l'apprentissage, les dépenses de formation augmentent

Grâce à l'apprentissage, les cantons dépensent moins pour la formation. Comme les entreprises prennent en charge une grande partie de la formation des jeunes au niveau secondaire II, il y a moins de jours d'école à financer. Pourtant, on assiste à un glissement insidieux: les écoles de formation générale se développent aux dépens de l'apprentissage. Cela accroît les coûts à la charge du contribuable.

La majorité des apprenants du niveau secondaire II effectuent une formation professionnelle initiale. La proportion d'apprentis est toutefois en baisse. De plus en plus de jeunes fréquentent une école d'enseignement général, comme le montre un [récent article](#) d'economiesuisse. Cette évolution renchérit la formation et fait augmenter les coûts des cantons.

Les dépenses publiques pour un élève dans un établissement d'enseignement général sont plus élevées que celles pour un apprenti, car l'enseignement dans les écoles nécessite davantage d'enseignants, de salles de classe, etc. Les coûts engendrés sont en grande partie supportés par les cantons. En comparaison, un apprenti ne passe qu'un jour par semaine à l'école (voire deux pour les EMP I) et passe le reste du temps en entreprise. Le maître d'apprentissage remplace donc l'enseignant les autres jours et l'entreprise organise la formation de sorte que l'atelier ou le bureau devienne en quelque sorte la salle de classe. Ce qui signifie moins de financement public et davantage de financement privé.

L'économie participe au financement du niveau secondaire II

Dans le cas de l'apprentissage, les entreprises prennent en charge une grande partie des coûts de formation et cofinancent ainsi le niveau secondaire II. Elles bénéficient également du travail fourni par les apprentis. Les données disponibles ne permettent pas de calculer la contribution financière des entreprises. Cela dit, on peut se demander quel montant l'État devrait payer en plus pour le secondaire II si les entreprises n'assumaient pas de tâches de formation.

Selon l'**OFS**, la différence de coûts, pour les pouvoirs publics, entre la formation professionnelle initiale et les écoles de formation générale dépassait les 6000 francs par apprenant en 2019. Si tous les apprentis avaient suivi une formation d'enseignement général cette année-là, cela aurait coûté près de 1,4 milliard de francs de plus aux pouvoirs publics. Ce montant est probablement trop élevé, car le gymnase est plus onéreux que les autres écoles d'enseignement général sur lesquelles les apprentis se seraient majoritairement reportés. Ces réflexions ont néanmoins le mérite de montrer que les entreprises apportent une contribution financière essentielle au niveau secondaire II.

Des dépenses plus élevées pour une utilité discutable

Depuis 2010, les écoles d'enseignement général se sont multipliées, tandis que le nombre d'apprenants dans la formation professionnelle initiale a reculé. Sous l'angle financier, cela signifie qu'un transfert s'est opéré des entreprises vers les cantons. Si les écoles d'enseignement général se développent, les dépenses publiques en matière de formation augmentent.

Le système de formation suisse est un modèle couronné de succès: le faible taux de chômage des jeunes et la qualité élevée des formations du niveau tertiaire sont le résultat d'un bon mix au niveau secondaire II entre apprentissage et gymnase, ainsi que d'une perméabilité élevée grâce à des formations complémentaires. D'autres écoles d'enseignement général, comme les écoles de culture générale, sont spécialisées dans certaines filières professionnelles. Une hausse constante du nombre d'écoles de formation générale augmente les coûts pour la collectivité et menace le modèle suisse à long terme.

Lignes directrices pour le domaine FRI

Série: des mesures s'imposent dans le domaine FRI